



BVVB INFO N°115

La Ville du Bois, 2 décembre 2015

ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale s'est bien tenue le samedi 21 novembre 2015 à 9h30 au Foyer des Anciens. Malgré les tristes événements qui ont touché notre pays, la participation de nos adhérents a été supérieure à celle de l'année dernière.

Le Conseil d'Administration, après réélection de trois administrateurs sortant reste le même.

Il se compose ainsi :

- Monsieur Gérard TESSIER, Président.
- Messieurs Laurent AUCOURT et Marc PRUSIEWICZ, vice-présidents.
- Monsieur Philippe COUDEVILLE Trésorier.
- Madame Pascale COUDEVILLE, Secrétaire Général.
- Mesdames Cécile JEAN, Martine NOUET, Messieurs Pierre CLOTTE, Jean-Paul TEXIER et Igor TOUROVEROFF, Administrateurs.

Le compte-rendu est en cours de rédaction. Il sera validé par le prochain Conseil d'Administration et sera diffusé au plus tard, en début d'année 2016 à l'ensemble des adhérents.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2015

L'ordre du jour était important. Nous vous apportons ci-dessous les principales communications :

- Fusion CAPS/CAEE : La future Communauté Paris Saclay verra le jour le 1er janvier 2016. Elle comportera 27 communes : Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Chatel, Igny, La Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint Aubin, Saulx-les-Chartreux, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villiers-le-Bâcle, Villejust et Wissous. Cette Communauté comprendra un peu plus de 296000 habitants. Par décision de l'ensemble des Maires, chaque commune sera représentée au Conseil Communautaire qui est composé de 78 conseillers. Pour la Ville du Bois, nous serons représentés par Monsieur Jean Pierre Meur et par Madame Anne Berchon.
- Le SIRM : La loi « NOTRe » retire les compétences Collecte et traitement des déchets ménagers au SIRM pour les communes membres de la CAEE. Ces compétences obligatoires seront exercées au 1er janvier 2016 par la Communauté Paris Saclay. Pour que le SIRM puisse continuer à exercer ces compétences jusqu'à cette date, une modification de l'article 3 des statuts du SIRM est nécessaire. Cet article est modifié ainsi :

« Article 3 : Compétences Syndicales

Le Syndicat exerce au lieu et place des Communes qui le souhaitent les compétences à caractère optionnel définies ci-dessous :

- La collecte, le traitement et l'élimination des ordures ménagères,

La suite au verso...





- La gestion et l'entretien de la piscine intercommunale située rue de la Plaine à MONTLHERY,
- La gestion et l'entretien des équipements sportifs du Collège d'Enseignement Secondaire "Paul Fort" situés rue de la Plaine à MONTLHERY,
- La création et la gestion des Zones d'Aménagement Concerté à vocation économique,
- L'institution et la gestion de Programme d'Aménagement d'Ensemble en application des articles L 332-9 et suivants du Code de l'Urbanisme,
- La représentation des Communes en matière de concession du service public d'électricité et de gaz, de consultation, de désignation d'agents ou d'organismes de contrôle des distributions de ces énergies.

Toutes les décisions en matière de travaux d'extension, de renforcement ou de maîtrise d'ouvrage d'électricité et de gaz sont exclues de cette compétence. »

Au 1er janvier 2016, toutes ces compétences seront donc reversées vers la Communauté Paris Saclay.

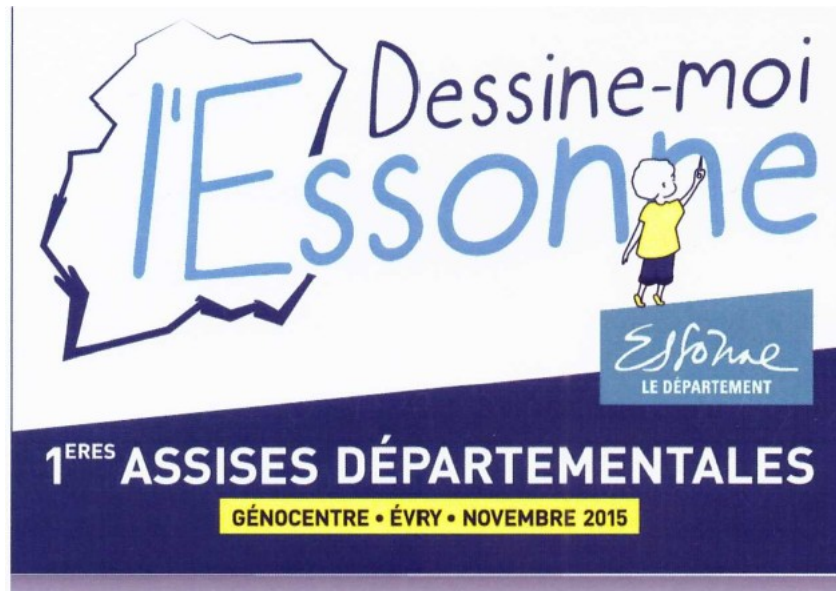
Il reste à intégrer la Piscine de Montlhéry dans les compétences optionnelles.

- La Taxe d'Aménagement : Celle-ci sera portée à 15% pour l'ensemble de la zone UE (périmètre concédé à l'EFPIF pour la RN20 – voie des Postes).
- La société POTOMAC qui est le concessionnaire de la marque HUMMER, actuellement derrière le magasin Leader Price de Ballainvilliers, va s'installer sur l'ex parking de l'ancien Buffalo Grill qui avait brûlé à côté de Truffaut.
- Cabinet Médical : La Municipalité a finalement pris la décision de racheter pour un prix de 292000€ les locaux du Cabinet Médical de la Grande Rue avec une promesse de vente qui interviendra avant le 20 décembre 2016. Déjà, la Municipalité a lancé des appels aux Facultés de Médecine pour inciter de jeunes médecins à s'installer à des conditions intéressantes dans ces locaux, avec des propositions de services dont le secrétariat. Les loyers proposés doivent équilibrer le prêt nécessaire à l'acquisition. Il ne reste plus qu'à accueillir ces jeunes médecins sur notre commune. Il y a 4 propositions de location.
- En questions diverses, nous avons eu plusieurs précisions :
 - ◇ La collecte du verre s'effectue toutes les semaines impaires, le lundi.
 - ◇ BURGER KING ne s'installera plus à La Ville du Bois, venue bloquée par Truffaut pour un problème de servitudes selon la Municipalité.
 - ◇ En réponse à une question de l'opposition, nous avons appris que l'ancien magasin exploitant la sellerie, sera acquis par la Municipalité pour y installer l'épicerie qui

PREMIERES ASSISES DE L'ESSONNE

Nous vous informions dans notre précédente info BVVB 114, de notre présence à deux ateliers sur les quatre proposés.

Monsieur Gérard TESSIER a assisté à la réunion plénière qui s'est tenue le mercredi 25 novembre au « Génocentre » d'Evry, sous la Présidence de Monsieur François Durovray.



Nous avons notamment retenu les points suivants :

- Les essonniens passent en moyenne 90 minutes par jour pour les déplacements domicile/travail.
- Le maillage des transports en commun est inexistant.
- Les offres de transports et de logements doivent se raccrocher au Grand Paris.
- Les logements ne doivent être construits que si l'on a les infrastructures autour.
- Les lieux d'emplois doivent être en proximité des lieux de vie.
- Il y a un réel clivage Nord/Sud du département qui est Urbain au nord et Rural au sud.

Monsieur Gérard TESSIER regrette que les nuisances liées aux grands axes routiers du département soient peu abordées.

Un résumé de ces cinq matinées doit nous parvenir prochainement.

ACTIONS COMMUNES BVVB/A10GRATUITE

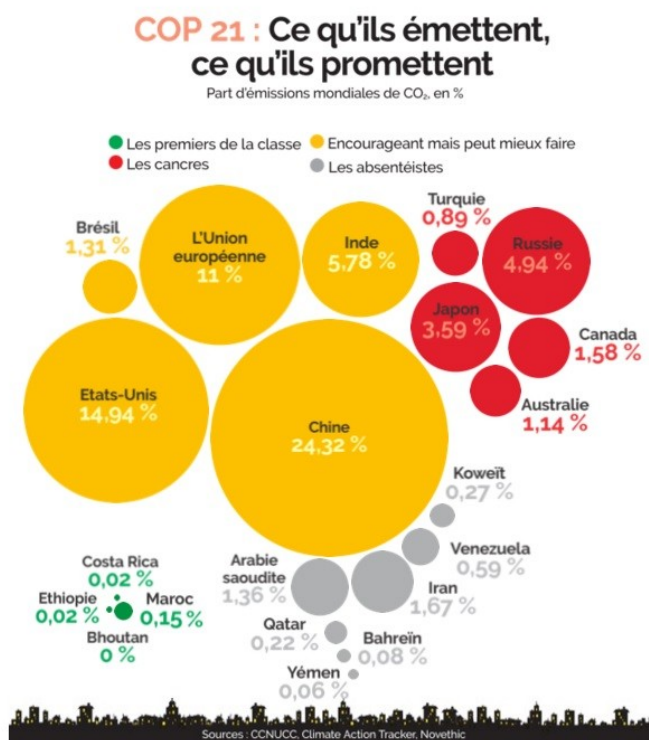
- Le 23 novembre, BVVB a participé à une rencontre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à Evry. Le but était de présenter nos actions sur le département de l'Essonne et d'alerter cette instance sur les difficultés de déplacement sur les trajets domicile/ lieu de travail. Une nouvelle fois, nos actions communes ont été reconnues. Il est prévu de se rencontrer à nouveau avec un des responsables en charge des mobilités auprès des entreprises.
- Le 24 novembre, l'Association A10Gratuite tenait une conférence de Presse à Angerville sur le thème des élections régionales. Le président Lagron a dressé un bilan négatif de l'exécutif de la Région sur les problématiques spécifiques aux territoires péri-urbains. Toute concertation a en effet été refusée, et une grande opacité a été maintenue sur la gestion des transports franciliens. Mr Lagron précise qu'il a envoyé un courrier aux 13 têtes de liste candidate à cette élection. Seules trois listes ont répondu en précisant leurs intentions. Monsieur Gérard Tessier a interpellé Monsieur Franck Marlin, Député-Maire d'Etampes sur nos préoccupations sur la RN20. Une autre conférence de presse était prévue le 26 novembre à Ablis, sur le même sujet.



COP 21

Il s'agit de la 21e conférence de l'Organisation de Nations Unies, qui se déroulera du 29 novembre au 11 décembre et rassemblera 195 pays, et l'Union Européenne. (pour plus d'information voir le site officiel www.cop21.gouv.fr). L'objectif est de parvenir à un accord permettant de limiter à 2° le réchauffement de la planète par rapport à l'ère préindustrielle, notamment par la limitation d'émission de gaz à effet de serre.

Voici en image un jugement des propositions des participants publié par Le Nouvel Observateur :



Si ces négociations sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre sont importantes, d'autres enjeux tout aussi importants risquent d'être oubliés, tels la préservation des océans et de la biodiversité, l'accueil des déplacés environnementaux, la sécurité alimentaire.

Pour nous franciliens, cette rencontre mondiale sera source de difficultés de circulation.

(Essonne Info a déjà relaté le verrouillage du plateau de Saclay dès vendredi, à proximité du CEA et du site EDF. Un convoi de zadistes venus en convoi « tracto-vélo » depuis Notre Dame des Champs, a eu interdiction de se rassembler à Villiers-le Bâcle)

Espérons néanmoins des retombées positives de cette grande conférence internationale, y compris pour le développement de transports en commun sur notre territoire !



VOTRE COTISATION ?

Vous êtes encore quelques uns à n'avoir pas renouvelé votre cotisation. Nous sommes surs que c'est un oubli de votre part. Sans retour de votre part, nos publications seront interrompues. Vous trouverez ci-dessous votre bulletin d'adhésion à nous retourner rapidement. Nous vous en remercions par avance.

BULLETIN D'ADHESION 2016

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Si vous avez déjà réglé celle-ci, merci de votre contribution, sinon merci de nous apporter votre confiance. Avoir une association forte permet d'obtenir des résultats et d'avoir une reconnaissance face aux collectivités.